

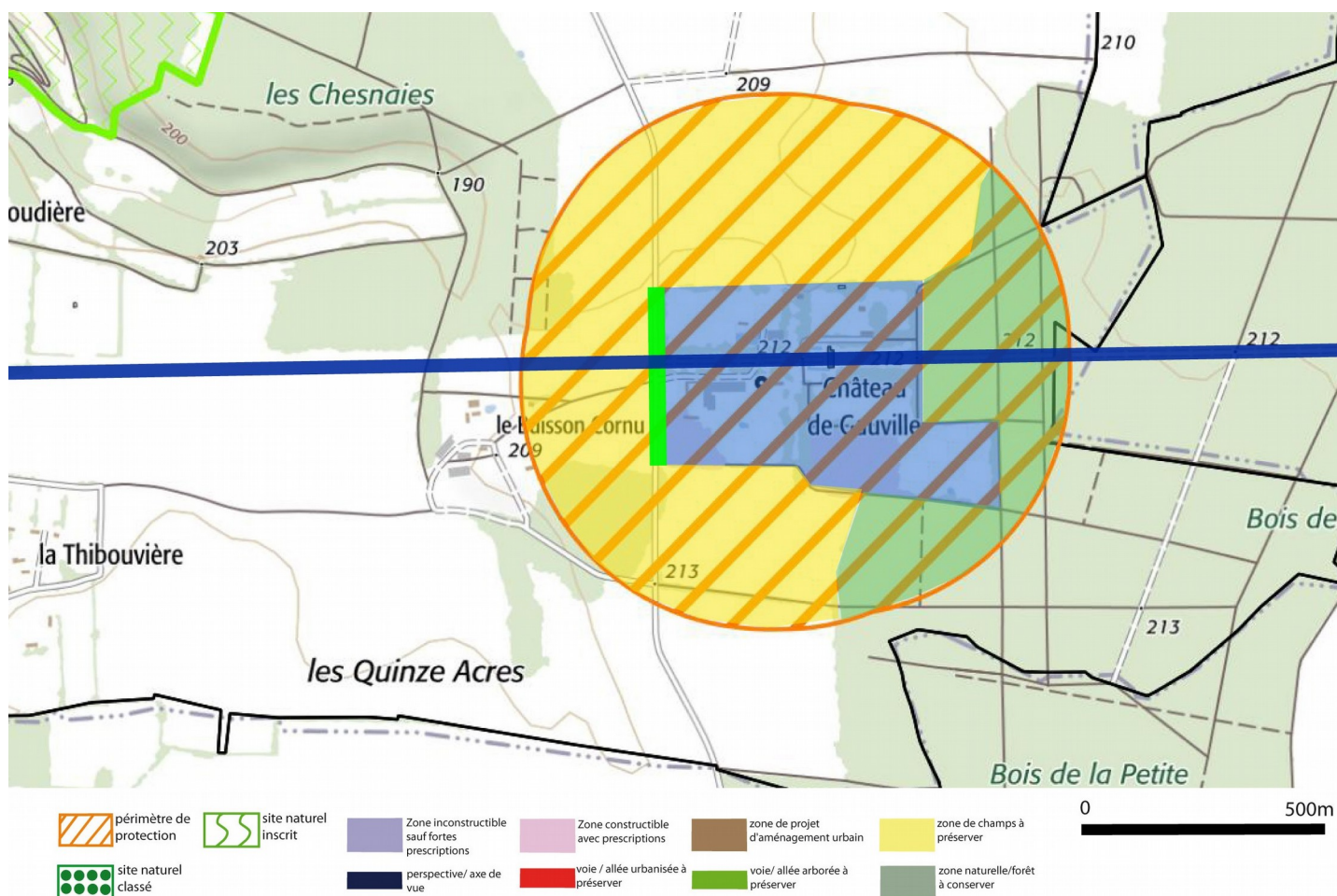
Saint Pierre de Cernières > Château de Gauville

La Vallée de la Charentonne est site inscrit. L'if du cimetière est site classé. Le château de Cernières, située plus au Nord-Ouest sur la commune est également monument historique.

Le château de Gauville, à Saint Pierre de Cernières, a été inscrit en tant que monument historique le 14 septembre 1964. La protection concerne également la cour d'honneur, les douves, le pigeonnier et les communs de part et d'autre de l'allée centrale.

La construction du château est datée des XVII^e-XVIII^e siècles. Les façades sont largement composées de briques qui soulignent les quelques éléments architecturaux en pierre de taille (soubassement, corniches, frontons, etc.). Le calepinage de la brique forme des ornements (tables, arcs des ouvertures, etc.), et imite des formes plutôt mises en œuvre pour la pierre (bossages). Les façades, d'une grande sobriété, sont surmontées par une toiture en ardoises avec lucarnes. La brique est également utilisée pour le colombier circulaire, ainsi que pour les communs du château, où elle est associée à des moellons de pierre ou un enduit. Cette utilisation répétée d'un même matériau selon des formes variées, donne au domaine une grande cohérence architecturale. Le parc est aménagé avec des douves formant une cour d'honneur, et des ponts, bordés par une balustrade en briques. L'occupation agricole récente a transformé une partie du domaine et des communs.

L'allée centrale et la grille du château ouvrent une perspective lointaine sur la plaine à l'Ouest, tandis que le reste du domaine est bordé par des alignements d'arbres. Une autre perspective vers l'Est donne sur les bois environnant. Ces axes de vues sont à préserver.



Périmètre de 500m avec ZFSP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



La façade ouest du château



La façade est du château



La perspective ouest vers la plaine



Le pigeonnier



Un bâtiment des communs



Un pont dans le parc

Pour la zone en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m². Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en pierre, en brique ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée.

Pour la zone en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), Rez-de-chaussée + Combles, pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir autres fiches.



L'église de Saint Pierre de Cernières



Le château de Cernières (voir autre fiche)



Les prairies alentours destinées à l'élevage



Quelques maisons du village



Une maison accolée à l'église (détail)